

Le Socialiste

41e année - Rs 5.00 - No 10503 - JEUDI 22 DÉCEMBRE 2022 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Ganoo préside la première réunion interministérielle sur le suivi et la mise en œuvre de l'accord de libre-échange



Page 3



Lancement de la plateforme du Système National d'Information Géographique

Page 3

Foot News

Mondial-2022 : le parcours réussi des équipes africaines, avec un Maroc exceptionnel



Page 8



Page 2

La consommation de gaz dans l'UE a baissé de 20 % d'août à novembre



Page 5

Infractions à la concurrence: Amazon trouve un accord pour clore deux enquêtes de Bruxelles



Page 5

L'Europe connaît «la plus dévastatrice» grippe aviaire de son histoire



Page 5

A la télé aujourd'hui



06.43 Local: Fam Rakonte
07.00 D.Anime: D.I.Y.
Discover Your
07.29 D.Anime: La Petite
Ecole...
08.00 D.Anime: Christmas
Dinosaur
09.30 Film: Nicolas Noel
10.30 Mag: Recipes For
Kids
12.00 Le Journal
12.30 Serial: The Wish
14.33 D.Anime: Li'l Santa



07.00 DDI Live
09.58 Serial: Agniphera
11.05 Serial: Mann Mein
Vishwas...
12.00 Film: Chor Machaye
Shor
15.00 Live: Samachar
15.22 Saare Tujhyachsathi
15.45 Serial: Bommarillu
16.02 Sondha Bandham
16.41 Saaton Vachanwa



06.00 Mag: Motorweek
06.24 Mag: Vous Et Nous
06.57 Mag: Arts.21
07.55 Doc: Fine Arts
Sculptures
11.00 Doc: Cool & Clever
11.56 Doc: World Heritage
12.34 Mag: The Inside Story
13.00 Doc: Fine Arts
Sculptures
14.16 Mag: Focus On



01.28 Film: Brigsby Bear
02.58 Serial: The Good
Doctor
03.43 Film: Marry Me For
Christmas
05.06 Tele: Tour De Babel
06.08 Serial: Seal Team
06.50 Film: Brigsby Bear
09.00 Serial: S.W.A.T
09.25 La Beaute Du Diable
10.18 Tele: Fierce Angel



07.00 Film: Kyo Kil... Main
Jhuth Nahin Bolta
11.33 / 20.26 -
Radha Krishna
12.00 / 21.01 - Anupamaa
12.34 / 21.31 - Mere Sai
13.14 / 21.56 - Agniphera
13.32 / 22.20 -
Yeh Teri Galiyan
14.00 / 22.52 - Patiala Babes

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Elon Musk quittera son poste de PDG de Twitter

Après un long moment de silence puis avoir soufflé le chaud et le froid sur la suite qu'il comptait donner au sondage qu'il avait lui-même initié,

Elon Musk a finalement annoncé mardi se retirer de la tête de Twitter dès lors qu'il aura «trouvé quelqu'un d'assez fou» pour lui succéder.

À près plusieurs semaines de tension et d'atmosphère concernant l'avenir du réseau social depuis son rachat pour 44 milliards d'euros, Elon Musk avait demandé lundi aux utilisateurs de Twitter s'il devait ou non quitter la tête de la plateforme.

Une pratique qui n'a rien d'inhabituel pour le nouveau propriétaire, qui l'a déjà utilisée à plusieurs reprises, notamment concernant la réactivation du compte de l'ancien président américain, Donald Trump, ainsi que d'autres utilisateurs suspendus.

Chaque fois, le milliardaire s'est engagé à respecter le résultat du sondage qu'il initiait, avec le plus souvent des résultats qui allaient dans le sens qu'il envisageait.

Une pratique qui n'a rien d'inhabituel pour le nouveau propriétaire, qui l'a déjà utilisée à plusieurs reprises, notamment concernant la réactivation du compte de l'ancien président américain, Donald Trump, ainsi que d'autres utilisateurs suspendus.

Chaque fois, le milliardaire s'est engagé à respecter le résultat du sondage qu'il initiait, avec le plus souvent des résultats qui allaient dans le sens qu'il envisageait.

Mais cette fois, 57% des quelque 17 millions d'utilisateurs de la plateforme qui se sont prononcés se sont déclarés favorables à son départ.

De retour lundi en fin de journée aux États-Unis, en provenance de Doha où il avait assisté dimanche à la finale de la Coupe du monde de football, Elon Musk était dans un premier temps resté silencieux, avant de réagir à des tweets laissant entendre que le résultat du sondage était le fruit d'une machination puis d'une armée de bots ayant faussé le résultat.

En début de journée mardi, le patron de Twitter avait retweeté le résultat d'une enquête d'opinion réalisée par l'institut HarrisX, auprès de son propre échantillon d'utilisateurs de la plateforme, et qui donnait 61% des personnes interrogées en faveur de



son maintien au poste de directeur général.

«Intéressant, cela semble suggérer que nous avons bien un léger problème de bot sur Twitter», avait alors réagi le propriétaire de la plateforme en réponse au tweet de l'institut présentant les résultats, semblant envisager alors de rester à la tête du réseau social.

Il a par ailleurs estimé que tout nouveau sondage serait réservé aux utilisateurs payants de Twitter.

«Sur la voie rapide de la faillite»

Et lorsque plusieurs médias américains ont de leur côté assuré qu'il s'était en réalité mis en quête d'un remplaçant avant même le lancement de son sondage, citant des sources anonymes, le milliardaire avait réagi d'une simple émoticône moqueuse via sa plateforme.

Pourtant, ces rumeurs ainsi que le résultat du sondage ont semblé être approuvés dans un premier temps par les investisseurs, le titre de Tesla était même en hausse, alors que les critiques sont de plus en plus vives concernant l'attention de M. Musk à l'égard de Twitter depuis son rachat, au détriment du constructeur automobile.

À l'inverse les signes de refus de quitter la tête du réseau social avaient été mal accueillis: le cours de Tesla a terminé la séance de mardi en baisse de plus de 8%, avant l'annonce d'un futur départ. En trois mois, le titre du constructeur a perdu près de 55% de sa valeur à Wall Street, et plus de 33% depuis le rachat de Twitter.

Dans les échanges après clôture à

Wall Street, le titre reprenait 0,92% à 139,07 dollars.

Et le réseau social ne se porte pas beaucoup mieux: en huit semaines l'entreprise a vu un certain nombre d'annonces se retirer face au risque que représente pour les marques la volonté du milliardaire d'y réduire la modération des contenus.

Le groupe serait même «sur la voie rapide de la faillite», avait assuré M. Musk dans un message.

Depuis le rachat fin octobre, le patron de Tesla et de SpaceX a suscité de nombreuses polémiques en licenciant la moitié des effectifs de Twitter, en rétablissant des comptes suspendus, en suspendant ceux de journalistes et en cherchant à lancer un nouvel abonnement payant.

La semaine dernière, Elon Musk a supprimé puis rétabli les comptes de plusieurs journalistes américains de CNN, du New York Times et du Washington Post notamment, faisant réagir l'Union européenne et l'ONU.

Dimanche, ce sont les nouvelles règles, prévoyant qu'il était désormais impossible de publier un lien vers un réseau concurrent, comme Facebook, Instagram ou Mastodon qui a suscité l'incompréhension des utilisateurs, dont Jack Dorsey, le cofondateur et ancien patron de Twitter.

Après la suspension de certains comptes en vertu de cette nouvelle règle, dont celui de l'investisseur Paul Graham, M. Musk a nuancé sa décision, limitant la suspension aux comptes dont «l'objectif principal est la promotion de concurrents».

Lionel Messi, un champion très riche



En plus d'avoir remporté la Coupe du monde dimanche, le joueur de soccer Lionel Messi est l'athlète ayant gagné le plus d'argent dans le monde selon le dernier classement annuel du magazine «Forbes» diffusé mardi.

Pour la période allant du 1er mai 2021 à la même date de l'année 2022, l'Argentin a touché 130 millions \$US, incluant 55 millions \$ en revenus n'étant pas reliés directement à sa profession.

Un nouveau partenariat de 20 millions \$ par année avec l'entreprise Socios a contribué à garnir davantage son porte-monnaie. Le porte-couleurs du Paris Saint-Germain pourrait toucher encore plus d'argent en publicité à la suite de la victoire de l'Argentine au Mondial.

Son plus proche poursuivant dans

basketball. Le reste du top 5 est formé de Cristiano Ronaldo (soccer, 115 millions \$), Neymar (soccer, 95 millions \$) et Stephen Curry (basketball, 92,8 millions \$).

Les rangs 6 à 10 sont occupés dans l'ordre par Kevin Durant (basketball, 92,1 millions \$), Roger Federer (tennis, 90,7 millions \$), Saul «Canelo» Alvarez (boxe, 90 millions \$), Tom Brady (football, 83,9 millions \$) et Giannis Antetokounmpo (basketball, 80,9 millions \$).

En 2021, Messi avait terminé deuxième avec une somme de 130 millions \$, derrière le combattant d'arts martiaux mixtes Conor McGregor (180 millions \$); celui-ci est 35e à 43 millions \$ en 2022. Cette année, les 10 athlètes ayant amassé le plus de sous ont totalisé ensemble 992 millions \$, ce qui représente une baisse de 6 % par rapport à l'an passé.

Ganoo préside la première réunion interministérielle sur le suivi et la mise en œuvre de l'accord de libre-échange

La première réunion du Comité interministériel de suivi et de mise en œuvre des accords de libre-échange (ALE) consacrée aux services a été présidée, par le ministre des Transports terrestres et du Métro léger, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, M. Alan Ganoo, à Port-Louis.

La vice-première ministre (VPM), ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, Mme Leela Devi Dookun-Luchoomun, et d'autres personnalités étaient présentes à cette occasion.

L'objectif de la session était de faire le point sur les mesures et actions prises par les différentes parties prenantes concernées dans le but de maximiser les opportunités pour le secteur des services dans le cadre des différents accords commerciaux signés par la République de Maurice, y compris le Comprehensive Economic Cooperation and Partnership l'accord de libre-échange Maurice-Chine et l'ALE continental africain.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre Ganoo a rappelé que les deux dernières réunions interministérielles ont porté, entre autres, sur les questions liées au commerce des marchandises ; la nécessité d'une meilleure connectivité avec les principaux marchés d'exportation ; une stratégie de commercialisation ciblée pour stimuler les exportations et attirer les investissements ; et la restructuration du secteur manufacturier pour diversifier notre base de produits et promouvoir Maurice en tant que destination pour la fabrication de produits haut de gamme. La nécessité de remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier était également

mentionné hautement prioritaire, a-t-il ajouté.

Il a souligné que, le secteur des services étant multidimensionnel, un certain nombre de sous-comités coprésidés par les secteurs public et privé ont été mis en place pour examiner spécifiquement, à savoir, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les finances, la santé, le tourisme, l'éducation, de la logistique et des services de distribution, entre autres. Les recommandations et résultats de la réunion interministérielle seront ensuite présentés au Conseil des ministres pour validation, a-t-il précisé.

En outre, le ministre Ganoo a indiqué que les sous-comités sectoriels se sont réunis à plusieurs reprises et ont élaboré un ensemble de recommandations dont la mise en œuvre contribuerait à stimuler les exportations de services. "Certaines recommandations concernent tous les secteurs de services, à savoir les goulots d'étranglement réglementaires, les pénuries de main-d'œuvre, les problèmes de renforcement des capacités, la préparation à l'exportation et les activités de promotion du commerce et des investissements, entre autres", a souligné le ministre.

A ce propos, il s'est appesanti sur quelques recommandations faites pour dynamiser les services dans différents secteurs. En ce qui concerne le secteur des TIC, M. Ganoo a observé que les recommandations portaient sur : la feuille de route stratégique de la numérisation, y compris le suivi de la mise en œuvre des mesures pour atteindre les objectifs de Digital Mauritius et Vision 2030 ; le développement des capacités locales dans les technologies numériques ; améliorer la connectivité numérique et ; adopter des normes interna-



tionales.

Les recommandations dans le secteur des services financiers, a-t-il ajouté, comprennent la sensibilisation et la promotion du Centre financier international de Maurice et l'amélioration des produits des services financiers mauriciens.

En ce qui concerne le secteur de la santé et des services médicaux, le ministre Ganoo a souligné que la principale recommandation était de mettre en place une agence de premier plan afin de promouvoir l'exportation des services de santé dans le but de positionner Maurice comme un pôle d'éducation médicale internationalement reconnu, ainsi qu'un destination médicale internationale.

La vice-première ministre, pour sa part, a affirmé que notre pays est déjà bien positionné en tant que pôle éducatif régional et reçoit un certain nombre de demandes des pays de la région pour que leurs jeunes étudient à Maurice. "L'Afrique a une grande population de jeunes et ils sont très désireux d'obtenir une place pour poursuivre

leurs études supérieures à Maurice", a-t-elle souligné.

En outre, le VPM Dookun-Luchoomun a souligné qu'il existe une forte demande du continent africain pour des études dans les domaines de la médecine et de l'ingénierie, et que Maurice dispose des compétences et des institutions nécessaires pour fournir des services éducatifs de qualité pertinents.

« Dans ce contexte, nous avons décidé de travailler avec le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international et le Conseil du développement économique pour savoir dans quelle mesure nous pouvons attirer les étudiants étrangers et leur fournir un service de qualité », a-t-elle déclaré.

Le VPM a en outre souligné que les organismes de réglementation locaux existants tels que l'Autorité mauricienne des qualifications et la Commission de l'enseignement supérieur peuvent fournir à d'autres pays l'expertise de la gestion des entreprises et des services à Maurice.

Lancement de la plateforme du Système National d'Information Géographique

La plateforme du Système National d'Information Géographique (SIG) a été lancée, par le ministre des Technologies de l'Information, de la Communication et de l'Innovation, M. Darsanand Balgobin, au Conseil de District de Flacq.

A la même occasion, le ministre accompagné d'autres dignitaires, a dévoilé la plaque inaugurale de la Salle de Contrôle au Conseil de District.

Le ministre a souligné que le projet SIG national qui est mis en œuvre dans le cadre du projet I-Council, s'inscrit dans la philosophie de fournir des services en mode numérique pour le bien-être de la société mauricienne. M. Balgobin a exprimé sa conviction que l'initiative contribuera au succès de l'agenda numérique du pays.

Le projet I-Council, a souligné M. Balgobin, est maintenant passé au niveau supérieur où ses éléments constitutifs comprennent le logiciel de gestion de projet du Conseil et la plate-forme SIG, qui ont évolué pour devenir le logiciel de gestion de projet e-National et le National Plate-forme SIG respectivement.

Selon lui, la concrétisation de la plateforme SIG nationale est un témoignage du potentiel innovant de nos établissements et des différentes initiatives numériques mises en place pour construire un îlot numérique.

M. Balgobin a expliqué que le logiciel e-National Project Management permet l'administration complète des institutions et est exploité dans tous les départements couvrant la gestion des projets du conseil depuis la conception jusqu'à l'approvisionnement, l'approbation des comités, l'attribution



des contrats, le suivi des projets, planification des travaux, suivi budgétaire jusqu'aux processus de paiement.

Quant à la plate-forme SIG nationale, il a informé qu'elle a été mise en place par le Conseil national de l'informatique et prévoit le balisage des actifs, y compris les routes, les drains, les poteaux, les bâtiments, les complexes sportifs et autres des conseils de district, les municipalités, l'autorité de drainage des terres, et la Road Development Authority, qui peuvent être considérées comme des couches cartographiques différentes.

Les rapports, les plaintes et les propositions peuvent être téléchargés sur le système pour que les autorités compétentes prennent des mesures sur les éléments marqués ou fournissent une réponse aux requêtes et les mises à jour sur l'état des actifs du système de gestion de projet e-

National sont introduites dans le système SIG national, a-t-il ajouté.

Le ministre Balgobin a en outre déclaré que le logiciel e-National Project Management peut potentiellement être interfacé avec d'autres plates-formes pour fournir un système entièrement intégré pour l'administration des infrastructures publiques et a annoncé que ces plates-formes déjà mises en œuvre dans six autorités locales seront déployées dans les autres autorités locales d'ici mars 2023.

Sur cette note, il a exhorté les autres autorités locales et agences gouvernementales à profiter de toutes les installations numériques à poursuivre sur le programme de numérisation afin de faciliter la vie des citoyens et des entreprises et d'ouvrir la voie à une île Maurice intelligente.

NOTICE UNDER SECTION 137 OF THE INSOLVENCY ACT 2009 DMA INTERNATIONAL LIMITED

Notice is hereby given that:

- 1) Mr Louis Clensi APPAVOO, Registered Insolvency Practitioner, holding office at Appavoo Business Centre, 29 Bis Mere Barthélémy Street, Port Louis, has been appointed Liquidator of DMA INTERNATIONAL LIMITED (the 'Company').
- 2) In compliance with Section 139(3) of the Insolvency Act 2009, a declaration has been lodged with the Registrar of Companies to that effect.

All persons holding any property, documents, books and records of the above Company are requested to deliver same forthwith to the Liquidator.

Further notice is hereby also given that all sums due, and/or payable, to the Company become payable and should be remitted to the Liquidator and receipts for such payments shall only be valid if they bear the signature of the Liquidator or his duly appointed representative/s.

By order of the Board

Amber Heard accepte de payer 1 million de dollars à Johnny Depp

L'accord doit mettre fin à la procédure d'appel du procès en diffamation qui l'oppose à l'acteur, son ex-mari.

L'actrice Amber Heard a annoncé lundi avoir conclu un accord pour mettre fin à la procédure d'appel du procès en diffamation qui l'oppose aux Etats-Unis à Johnny Depp, acceptant de verser 1 million de dollars à son ex-mari.

« Après une longue réflexion, j'ai pris la décision difficile de conclure un accord », a écrit la star sur Instagram, sans en préciser les termes financiers.

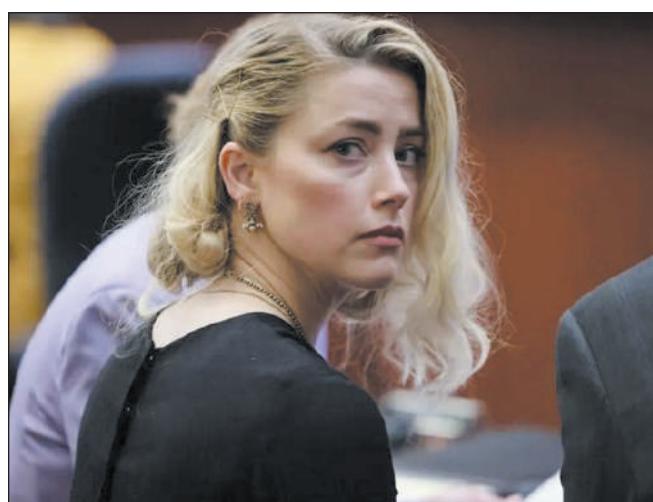
La comédienne de 36 ans avait dans un premier temps fait appel du verdict prononcé en juin la condamnant à verser 10 millions de dollars à la vedette de « Pirates des Caraïbes », qui de son côté devait reverser 2 millions à Amber Heard.

« J'ai pris cette décision après avoir perdu foi dans le système judiciaire américain, dans le cadre duquel mon témoignage public a servi de divertissement et a donné du grain à moudre aux réseaux sociaux », a ajouté l'actrice.

Une amende versée à des œuvres de charité

Les avocats de Johnny Depp, 59 ans, ont salué lundi la conclusion de cet accord. « Nous sommes heureux de clore officiellement ce chapitre douloureux pour M. Depp, qui a clairement indiqué tout au long de ce processus que sa priorité était de faire éclater la vérité », ont déclaré les avocats Benjamin Chew et Camille Vasquez.

« La décision unanime du jury et le jugement qui en résulte en faveur de M. Depp contre Mme Heard restent



pleinement en vigueur », ont-ils rappelé.

« Le paiement de 1 million de dollars – que M. Depp s'engage à reverser à des œuvres de charité, ce qu'il fera réellement – démontre que Mme Heard reconnaît les conclusions » de la justice, ont-ils ajouté.

Déferlement de haine contre Amber Heard

La bataille juridique entre les anciens époux découle d'une tribune publiée par le « Washington Post » en 2018,

Des accusations criminelles recommandées contre Trump

La commission d'enquête parlementaire sur l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021 a recommandé lundi que des poursuites pénales soient lancées contre l'ex-président Donald Trump, notamment pour appel à l'insurrection et complot à l'encontre de l'État américain.

Non contraignant, cet appel n'en est pas moins historique, parce qu'il vise un ancien chef d'État, qui a immédiatement dénoncé une manœuvre visant selon lui à entraver sa nouvelle candidature à la présidence.

Les neuf membres de la commission - sept démocrates et deux républicains - ont voté à l'unanimité en faveur de ces recommandations lors d'une dernière réunion publique et en direct, dont la fin a été saluée par des applaudissements dans la salle.

C'est l'aboutissement de 18 mois d'investigation, durant lesquels les élus ont interrogé un millier de personnes, examiné une montagne de documents et tenu des auditions publiques très médiatisées pour prouver que Donald Trump était «au centre» des événements.

Le 6 janvier 2021, des partisans de M. Trump, affirmant - à tort - comme lui que la présidentielle de 2020 lui avait été «volée» par Joe Biden, avaient violemment attaqué le siège du Congrès à Washington pour stopper la certification des résultats, faisant trembler la démocratie américaine.

«Ça me renforce»

En niant la réalité, Donald Trump a «brisé» la confiance dans le système démocratique, a dénoncé Bennie Thompson, chef de la commission.

Il «a allumé la mèche, a versé de l'essence sur le feu et s'est assis dans la salle à manger de la Maison-Blanche pendant des heures à regarder le feu brûler, et aujourd'hui encore, il continue d'attiser ces flammes», a de son côté accusé la démocrate Elaine Luria.

La numéros deux de la commission,



la républicaine Liz Cheney, bête noire de Donald Trump, a elle jugé que ses actes avaient montré qu'il était «inapte» à occuper de nouvelles fonctions publiques.

Quelques heures plus tard, le principal intéressé a dénoncé des «pour-suites bidon».

«Toutes ces histoires visant à me poursuivre sont comme le procès en destitution — une tentative partisane de m'écartier, moi et le parti républicain», a-t-il déclaré sur son réseau Truth Social.

«Ce que ces gens ne comprennent pas, c'est que quand ils s'en prennent à moi, ceux qui aiment la liberté se rassemblent autour de moi. Ça me renforce», a ajouté Donald Trump.

Le 6 janvier 2021, il avait appelé ses partisans à se «battre comme des diables», sans toutefois leur demander expressément d'envahir le Capitole.

«Convaincu»

Les quatre chefs d'inculpation recommandés par les élus-enquêteurs sont les suivants: appel à l'insurrection, complot à l'encontre de l'État américain, entrave à une procédure officielle (de certification d'un scrutin présidentiel) et fausses déclarations.

Ces motifs peuvent entraîner des peines de prison et l'interdiction d'assumer toute fonction publique, alors que l'ancien président a annoncé qu'il se relançait dans la course à la

Maison-Blanche pour 2024.

Le vote de la commission est largement symbolique, car ses membres ne peuvent pas inculper eux-mêmes l'ex-magnat de l'immobilier.

Ce sera au ministère de la Justice, qui a nommé un procureur spécial pour enquêter de façon indépendante sur Donald Trump, de décider s'il le poursuit ou non.

Bennie Thompson s'est dit «convaincu» sur CNN que le ministère allait inculper le républicain.

«Personne, y compris un ancien président, n'est au-dessus de la loi», a-t-il affirmé.

Interrogée sur le sujet, la porte-parole de la Maison-Blanche Karine Jean-Pierre a dit que l'exécutif voulait «faire très attention à ne pas du tout politiser ce processus».

Au moins cinq personnes sont mortes en lien avec l'assaut et des centaines ont été inculpées dans le cadre des violences.

«Tentative de coup d'État»

Chargés de faire la lumière sur les faits et gestes de l'ancien président avant et pendant le 6 janvier 2021, les élus ont cherché à montrer que Donald Trump avait tenté de garder le pouvoir alors qu'il se savait battu.

Donald Trump était «au centre» d'une «tentative de coup d'État», a par le passé déclaré Bennie Thompson.

La commission n'a eu de cesse de dire qu'il était impossible que le républicain ne sache pas qu'il avait perdu l'élection face à Joe Biden.

Son ministre de la Justice, une série de conseillers, et même sa propre fille, Ivanka... Dans des témoignages face caméra, plusieurs membres de la garde rapprochée de Donald Trump ont dit ne pas avoir cru à ses théories de «fraude électorale».

Donald Trump est aussi accusé d'avoir fait pression sur son vice-président Mike Pence et sur des responsables électoraux, en particulier en Géorgie et dans l'Arizona, pour essayer d'invalider la présidentielle.

dans laquelle Amber Heard se décrivait comme « une personnalité publique représentant les violences conjugales », sans nommer son ex-mari.

Assurant que ce texte avait détruit sa réputation et sa carrière, Johnny Depp avait poursuivi en diffamation son ex-femme pour obtenir 50 millions de dollars en dommages-intérêts. Amber Heard avait contre-attaqué et demandait le double.

A l'issue de six semaines de débats, les jurés du tribunal de Fairfax, en banlieue de Washington, avaient conclu que les ex-époux s'étaient mutuellement diffamés, mais avaient estimé que les dommages subis par Johnny Depp étaient supérieurs.

Le procès, ultra-médiatisé et diffusé en direct à la télévision, a été suivi par des millions de téléspectateurs dans le monde et a provoqué un déchaînement de messages hostiles à l'actrice sur les réseaux sociaux.

THE BUILDING AND LAND USE PERMIT GUIDE

24. NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I Kodados Mosafeer will apply to the District Council of Pamplemousses for a building and Land Use Permit for proposed conversion of existing building into dormitory at Royal Road, Plaine des Papayes.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 22/12/2022

Application to Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a Licence under Part III of the Excise Act

Above Eleven Ltd of Coastal Road Trou Aux Biches has applied to the Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a new licence of Retailer of liquor and Alcoholic products - Restaurant in respect of premises situated as Coastal Road, Trou Aux .

Any objection to the issue of the above licence, should be made to the Director General, Mauritius Revenue Authority, Ehram Court, C/r Mon Seigneur Gonin & Sir Virgil Naz Streets, Port Louis within 21 days as from date published in the Gazette.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 12th day of January, 2023 at 1.30 p.m shall take place before the Master's Court (Courtroom No. 23, 2nd Floor), New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches Street, Port Louis, the SALE BY LEVY of:

DESCRIPTION OF PROPERTY: A portion of land of an extent of 685.89 m² (**SIX HUNDRED AND EIGHTY FIVE SQUARE METRES AND EIGHTY NINE HUNDREDTHS SQUARE METRES**) being all that remains after two distractions of land from an original plot of land of the extent of 1804.42 m² (**ONE THOUSAND EIGHT HUNDRED AND FOUR AND FORTY TWO HUNDREDTHS SQUARE METRES**)

situate in the district of Flacq, place called Bon Accueil (Mission Cross Road) and is bounded as follows :- On the first side by a road three metres and sixty six centimetres wide on seven metres and ninety two centimetres (7m 92 cms), On the second side by Jayantee Goordeal on fifty four metres and eighty six centimetres (54m 86cms); On the third side by lot No.2 on twelve metres and fifty centimetres (12m 50cms) and on the fourth and last side by a road three metres and five centimetres wide on fifty one metres and twenty centimetres (51 m 20 cms).

It is to be noted that the first and fourth boundaries are joined by a tangent curb of six metres and forty centimetres (6m 40 cms). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole more fully described in deed transcribed in Volume 2588 No.34 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against Mrs Nirmala GEERDHARRY (born CHOWDHARRY) also called Nirmallah Chowdhury, Widow of late Dhaneshwar GEERDHARRY, of Royal Road, Terre Rouge. All parties

claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port-Louis, this 29th day of November, 2022.

Me. R. Bucktownsing SA

Orison Legal

Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

La consommation de gaz dans l'UE a baissé de 20 % d'août à novembre

Les Vingt-Sept s'étaient mis d'accord cet été pour réduire leur consommation de 15 % entre le 1er août 2022 et le 31 mars 2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La « sobriété » aurait-elle déjà payé ? La consommation de gaz naturel de l'Union européenne (UE) a baissé de 20,1 % sur la période allant d'août à novembre par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, alors que l'objectif était de 15 %, a annoncé Eurostat, mardi 20 décembre.

Pour faire face aux réductions draconiennes des livraisons de gaz russe depuis le début de la guerre en Ukraine, les vingt-sept Etats membres de l'UE s'étaient mis d'accord, à la fin de juillet, pour réduire leur consommation de gaz entre le 1er août 2022 et le 31 mars 2023 et s'étaient donc fixé l'objectif d'une baisse de 15 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, par des « mesures de réduction volontaire ».



D'août à novembre, la consommation a reculé « dans la plupart des Etats membres », observe l'office européen des statistiques dans un communiqué. Eurostat n'a pas fourni d'analyse des raisons de cette baisse, qui pourrait s'expliquer en partie par un automne particulièrement doux en Europe, des efforts supplémentaires de la part des consommateurs ou une baisse de production dans certains secteurs industriels.

La France dans la moyenne

Dix-huit Etats membres ont dépassé l'objectif, certains très largement. C'est le cas de la Finlande, de la Lettonie et de la Lituanie, où la consommation a respectivement baissé de 52,7 %, de 43,2 % et 41,6 %. Elle a également reculé dans six autres pays, qui n'ont toutefois pas atteint l'objectif. C'est notamment le cas de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal. Enfin, deux pays membres, Malte (+ 7,1 %) et la Slovaquie (+ 2,6 %), ont vu leur consommation augmenter. La baisse constatée en France se situe dans la moyenne de l'UE.

Eurostat souligne que la consommation de gaz de l'UE est restée, depuis janvier, constamment sous la moyenne des cinq dernières années. La chute des livraisons en provenance de Russie suscite l'inquiétude de l'Europe. Afin de reconstituer ses stocks l'an prochain, l'UE cherche à réduire sa consommation. Elle a également décidé de procéder à des achats communs, sur une base volontaire. Le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic, a souhaité, mardi, que la première transaction de ce type soit conclue « bien avant l'été prochain ».

Infractions à la concurrence : Amazon trouve un accord pour clore deux enquêtes de Bruxelles

« Maintenant, Amazon va disposer de six mois, jusqu'en juin 2023 », pour se mettre en règle, a fait savoir la commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager.



Le géant de la vente en ligne était dans le collimateur de l'Union européenne. Visé pour des infractions à la concurrence, notamment dans l'usage des données de détaillants indépendants vendant sur son site, Amazon a trouvé un accord pour clore deux enquêtes de Bruxelles, a annoncé mardi 20 décembre la Commission européenne.

En juillet, le groupe américain avait proposé des modifications dans ses pratiques pour répondre aux préoccupations de Bruxelles. « La Commission a accepté les engagements proposés par Amazon », a annoncé la commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, lors d'une conférence de presse. « Maintenant, Amazon va disposer de six mois, jusqu'en juin 2023 », pour se mettre en règle, a-t-elle précisé.

« Nous sommes satisfaits d'avoir répondu aux préoccupations de la Commission européenne et d'avoir

résolu ces questions », a réagi un porte-parole du distributeur. « Bien que nous soyons toujours en désaccord avec plusieurs des conclusions préliminaires de la Commission européenne, nous nous sommes engagés dans une démarche constructive », a-t-il souligné.

La plate-forme américaine a un double rôle : elle met à disposition de vendeurs indépendants une place de marché sur laquelle ils peuvent vendre des produits directement aux consommateurs, et elle vend elle-même des produits en tant que détaillant, en concurrence avec ces vendeurs.

Vers un système centralisé de dépôt de plainte

La Commission européenne avait ouvert une enquête en juillet 2019, reprochant à Amazon de s'appuyer sur les données commerciales des détaillants indépendants pour calibrer son offre, estimant que cela faussait la concurrence. Elle avait ouvert une

deuxième enquête en novembre 2020 pour des soupçons de traitement préférentiel des vendeurs utilisant ses services de logistique et de livraison.

Pour clore le premier dossier, Amazon s'est notamment engagé « à s'abstenir d'utiliser des données non publiques relatives aux activités des vendeurs indépendants sur sa place de marché, ou tirées de celles-ci, pour ses activités de vente au détail qui sont en concurrence avec ces vendeurs ». Concernant la deuxième enquête, il a notamment promis, dans le cadre de son programme Prime, de permettre aux vendeurs « de choisir librement n'importe quel transporteur pour leurs services logistiques et de livraison ».

Amazon était également suspecté de parti pris dans l'octroi aux vendeurs de l'accès à la « Buy Box » (« boîte d'achat »), un bouton permettant aux clients de placer directement des articles dans leur panier et qui met en évidence l'offre d'un vendeur pour un produit choisi. La plate-forme s'est engagée à assurer une « égalité de traitement à tous les vendeurs lors du classement de leurs offres aux fins de la sélection du lauréat de la "Buy Box" » et « à afficher une deuxième offre concurrente de celle du lauréat si il existe une deuxième offre suffisamment différenciée de la première en ce qui concerne le prix ou la livraison ».

Ces engagements ont fait l'objet de négociations avec la Commission, qui a obtenu d'Amazon quelques améliorations. Le groupe s'est engagé, en particulier, à introduire un système centralisé de dépôt de plainte ouvert à tous les vendeurs et transporteurs qui souhaiteraient signaler le non-respect de certaines règles de concurrence.

L'Europe connaît «la plus dévastatrice» grippe aviaire de son histoire

L'Europe connaît depuis plus d'un an l'épidémie de grippe aviaire «la plus dévastatrice» jamais observée sur son sol, ont indiqué mardi les autorités sanitaires, avec environ 50 millions de volailles abattues dans les élevages infectés par le virus.

Entre octobre 2021 et septembre 2022, «l'Europe a été touchée par l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) la plus dévastatrice», avec 37 pays européens affectés, et plus de 2 500 foyers détectés dans les fermes du continent, selon un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et du laboratoire de référence de l'Union européenne.

Les pertes de poulets, canards ou dindes dans les élevages sont, en réalité, plus considérables, car ce bilan de 50 millions d'oiseaux euthanasiés n'inclut pas les abattages préventifs qui ont pu être réalisés autour des foyers, a précisé l'agence sanitaire à l'AFP.

L'épidémie n'a pas reflué depuis septembre, et les contaminations redoublent même à l'approche de l'hiver.

L'EFSA souligne que, «pour la première fois», il n'y a pas eu de séparation marquée entre deux vagues épidémiques, le virus ne s'étant pas éclipsé à la faveur de l'été.

Et cet automne, l'épidémie s'est déjà montrée plus virulente que l'an dernier à la même période, avec un nombre d'élevages infectés supérieur de 35%.

Entre le 10 septembre et le 2 décembre 2022, près de 400 foyers ont été répertoriés dans les élevages de 18 pays



européens, France, Royaume-Uni et Hongrie en tête.

Le virus a aussi été détecté plus de 600 fois chez des oiseaux sauvages et notamment aquatiques (canards, cygnes), qui pourraient, selon ce rapport, avoir contribué à propager le virus à l'intérieur des fermes.

A la suite d'une requête de la Commission européenne, l'EFSA «évalue actuellement la disponibilité de vaccins contre l'IAHP pour les volailles, et examine d'éventuelles stratégies de vaccination».

Les résultats de ces travaux, attendus avec impatience par les éleveurs, seront connus au second semestre 2023.

JEUDI 22 DÉCEMBRE 2022

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 15th day of June, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court House, c/r Desroches & Edith Cavell Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of MAURITIUS HOUSING COMPANY LTD against (1) Mrs Marie Joelle Pascaline GRACIA born HUTEAU, the lawful wife of Jean Daniel GRACIA, (2) Curtis HUTEAU, (3) Mrs Marie Elizabeth Virginie PAUL, the lawful wife of Kevin Jonathan PAUL, (4) Mrs Marie HUTEAU (born NOELLE), Widow of late Ange Roland HUTEAU, and (5) Miss Marie Catherine Joyce JEANNETON, of the following immoveable property:- Une portion de terrain situee au quartier de PORT LOUIS, lieudit Roche Bois, étant le Lot No 1 de la contenance de DEUX CENT VINGT NEUF METRES CARRES ET TRENTE CENTIEMES DE METRE CARRE (229.30m²) et bornée comme suit:- Du premier coté par Chemin Père Robert Giraud sur douze metres et quarante-cinq centimetres (12.45m); Du deuxième coté, par le Lot No. 2 sur dix neuf metres et dix centimetres (19.10m); Du troisième coté par Monsieur Young Wah Han Hung Pew sur onze metres et quatre vingt quinze centimetres (11.95m); Du quatrième coté et dernier coté par Monsieur Claude Peritamby sur dix neuf metres et trente cinq centimetres (19.35m). The whole morefully described in a deed transcribed in **TV 4422/12 - PIN No 1115170030**. There exists on the aforesaid portion of land concrete residential building found closed and unattended. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 16th day of December, 2022.

Mrs S. SONAH-ORI
of 1st Floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:

Adill Hussein TEELUCK

Petitioner

V/S

Binty Aly TEELUCK (born MARIAMO)

Respondent

NOTICE TO ATTEND COURT

TAKE NOTICE that in virtue of an Order made by the Honourable Judge of the Supreme Court of Mauritius (Family Division) on the 12th day of December, 2022, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted Service by way of publication.

NOW TAKE FURTHER NOTICE you the abovenamed Respondent, that the matter has been fixed to **Wednesday the 29th day of March, 2023 at 9.30 a.m. for Presentation anew** before the Supreme Court (Family Division), situate at C/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, to show cause, if any, why the said case should not be proceeded with and you the abovenamed Respondent are hereby requested to appear before the above Court on the aforesaid day and hour.

Warning you the abovenamed Respondent, that the case will be proceeded with whether the Respondent is present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 19th day of December, 2022.

Me. M. I. Dauhoor
Of Cathedral Square, Port Louis.
Petitioner's Attorney

IN THE SUPREME COUR OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:-

Michel Yaw Qune LO WAN SING

PETITIONER (H)

V/S

Patchara LO WAN SING

RESPONDENT (W)

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an Order made on 29/08/2022 by Her Ladyship, The Honourable, Mrs R. SETOHUL-TOOLSEE, Judge of the above Court, the abovenamed Petitioner has been authorized to effect substituted service in the above matter by way of publication.

TAKE NOTICE, you the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Petitioner has entered a divorce petition against you on the grounds of "faute", and that the above matter is coming for **MENTION on Tuesday the 24th January 2023 at 13.00 hrs, before the Supreme Court (Family Division), situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent are most formally required to attend before the Supreme Court (Family Division) on the aforesaid date and hour, to show cause whether you intend to resist the divorce petition lodged against you in the above matter.

WARNING YOU, that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 20th day of December 2022.

Me. K. BOKHOREE
Of Ground Floor, Saint James Court, St Denis St, Port Louis.
Attorney for the Petitioner

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Ms Marie Krystel Natacha ALIPHON**, electing her legal domicile in the office of **Me. D. H. YERRIAH**, Attorney at Law, of 510, Chancery House, Lislet Geoffroy St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change her names **Marie Krystel Natacha** into those of Natacha Krystel, so that in the future, she shall bear the names and surname of **Natacha Krystel ALIPHON**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of 28 days as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 20th day of December 2022.
Ms Marie Krystel Natacha ALIPHON.
Applicant

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Mr Viyaash ANGO**, electing his legal domicile in the office of **Me. Said BAICHOO**, Attorney at Law, of Sir William Newton St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change his surname **ANGO** into that of **AULLEEAR**, so that in the future, he shall bear the name and surname of **Viyaash AULLEEAR**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 20th day of December 2022.
Mr Viyaash ANGO.
Applicant

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 22nd day of June, 2023 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: " Une portion de terrain de la contenance de MILLE CENT QUATORZE METRES CARRES (1,114 M²), étant le Lot No.3, située au quartier des Pamplemousses, lieudit Morcellement Saint André et bornée tant d'après le titre de propriété ci-après relaté et transcrit au Vol TV 7478/38 que d'après un procès-verbal de description, avec plan figuratif y joint, dresse par Monsieur Rajen Ramdewor, arpenteur géomètre, en date du 02/06/2003, enregistre au Reg. LS 50 No. 269, comme suit :- **(PIN NUMBER : 1209080181)** Du premier coté, par le Lot No.1 (devant appartenir à Monsieur Bhoomitra Dayal Chundunsing), sur DOUZE METRES ET QUATORZE CENTIMETRES (12 M 14) ; Du deuxième coté, par le Lot No.4 (devant appartenir à Monsieur Seewankanta Chundunsing) sur QUATRE VINGT ONZE METRES ET SOIXANTE DEUX CENTIMETRES (91 M 62) ; Du troisième coté, par un chemin public connu sous le nom de "Dr Manilall Road", sur une réserve d'UN METRE ET CINQUANTE CENTIMETRES (1 M 50) de large entre, sur DOUZE METRES ET VINGT CENTIMETRES (12 M 20) ; Et du quatrième coté et dernier coté, par un terrain appartenant à Monsieur Omprakashsing Chundunsing sur QUATRE VINGT ONZE METRES ET SOIXANTE DEUX CENTIMETRES (91 M 62) ; Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 27/08/2009 et transcrit le 07/09/2009 au TV 7478/38. **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location:** The site is found along Maurice Martin Street at approximately 280 metres southwest of its junction with Football Ground Road adjoining Piton Cemetery, itself at about 530 metres northwest of its junction with Piton- Cottage Main Road (B16) adjoining Piton Football Ground at L'Esperance Piton. **Site Description :**

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 22nd day of June, 2023 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: " Monsieur Ranjeev CHUMUN et Monsieur Rajendra Krishan CHUMUN (conjointement en nue propriété) et Monsieur et Madame Anand CHUMUN (conjointement en usufruit) sont propriétaires:- Une portion de terrain vague et non bâtie située au quartier de la Rivière du Rempart, lieudit Piton, Esperance, de la contenance de six perches un sixième, et bornée d'après un rapport, avec plan figuratif y joint, dresse par Monsieur M. Gopaul, arpenteur jure, le huit avril mil neuf cent quatre-vingt-un, enregistre au Registre L.S 21 Numéro 9193, comme suit :- Du premier cote, par le lot de Doorgamah Rajiah, sur TRENTE ET UN PIEDS QUATRE POUCES ; Du deuxième cote, par Appalsamy Korna Kammiah et les héritiers Ramsamy Kammiah, sur QUATRE VINGT NEUF PIEDS NEUF POUCES ; Du troisième cote, par un chemin commun, sur TRENTE ET UN PIEDS ; Et du quatrième, par un chemin de sortie de HUIT PIEDS de large commun aux co-partageants, sur QUATRE VINGT NEUF PIEDS NEUF POUCES ; La mesure employée est le pieds anglais.- Déclarent les parties que sur une base de conversions au Système métrique prévue à The International System of Units (S.I.) Act 1984, la sus dite portion de terrain est :- 1.0 D'une superficie de DEUX CENT SOIXANTE DECIMAL VINGT NEUF METRES CARRES (260.29 M²). Et 2.0. Et la désignation comme suit :- **(PIN NUMBER : 1308090100)** Du premier cote, par le lot de Doorgamah Rajiah, sur NEUF METRES CINQUANTE CINQ CENTIMETRES (9 M 55) ; Du deuxième cote, par Appalsamy Korna Kammiah et les héritiers Ramsamy Kammiah, sur VINGT SEPT METRES TRENTE SIX CENTIMETRES (27 M 36) ; Du troisième cote, par un chemin commun, sur NEUF METRES QUARANTE CINQ CENTIMETRES (9 M 45) ; Et du quatrième, par un chemin de sortie de HUIT PIEDS de large commun aux co-partageants, sur VINGT SEPT METRES TRENTE SIX CENTIMETRES (27 M 36). Ensemble les maison(s), bâtiments(s) et construction(s) se trouvant sur la dite portion de terrain et généralement tout ce qui peut en dépendre ou faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 13/08/2010, enregistre et transcrit le 18/08/2010 au Volume TV 7844/67. **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location:** The site is found along Maurice Martin Street at approximately 280 metres southwest of its junction with Football Ground Road adjoining Piton Cemetery, itself at about 530 metres northwest of its junction with Piton- Cottage Main Road (B16) adjoining Piton Football Ground at L'Esperance Piton. **Site Description :**

Area	260.29 Square Metres
Title deed Reference	TV 7844 No 67
Date of deed	2010-08-18
LS Number	LS 21 No 9193
Surveyor Name	Mr M Gopaul
Date of Registration of LS	1981-04-08
Shape	Rectangular
Topography	Even
Frontage	22.88 metres to a 2.44 metres wide tarred access Metres
Depth	9.55 metres to its southwestern boundaries Metres
Enclosure	Concrete block to one side of the plot and has an open access
Services	Electricity, Water

Building Description:

No of Storeys	Single Storey
Structures	Reinforced concrete frames & structures
Walls	Concrete Block Walls
Roof	Flat reinforced slab roof
Openings	Aluminium framed and glazed
Floor	Finish Cement screed
Accommodation	As per the layout plan, the building provides a living & dining area, a kitchen, two bedrooms, toilet & bathroom and a terrace
Building Area	95 square metres Square Metres
Progress of Work	It is to be noted that the building is still in an in completed state where all grey works have been completed together with aluminium openings have already been placed.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as THE ANGLO MAURITIUS ASSURANCE SOCIETY LTD v/s Mr. Ranjeev CHUMUN & Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 19th day of December, 2022

Thierry Koenig SA
ENSAfrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as THE ANGLO MAURITIUS ASSURANCE SOCIETY LTD v/s Mr. Ranjeev CHUMUN & Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 19th day of December, 2022
Thierry Koenig SA
ENSAfrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 18th day of May 2023 at 1:30 p.m.** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius situate at Jules Koenig Street, Port Louis, the **SALE BY LICITATION** prosecuted at the request of **Marie Stella FOOK SENG**, of Trou aux Biches against **Antonio Fita CODINA**, service to be effected at c/o Marie France Absil of No.1, Avenue Adrien, Bayet, 1020, Laeken, Belgium (as per Judge's Order dated 04/04/2022 from Hon. N. F. OH SAN-BELLEPEAU, Judge- Serial No.446/2022), of the following immovable property:-

A portion of land of an extent of 99.25 toises (377 square metres) being Lot No.15 of the Morcellement located in the District of Pamplemousses, place called Trou aux Biches as morefully described in the title deed registered and transcribed on 24 February 1986 in Vol 1699 No.18, which is bound pursuant to a Memorandum of Survey with figurative plan, drawn up by Mr J. Bellouard, Sworn Land Surveyor, dated 18 September 1985, registered in Reg: L.S.24 No.4453, as follows:

towards North East by Lot No.17, on twenty five metres fifteen centimetres (25.15M) or eighty two feet and six inches (82' 6");
 towards the South East by Lot.No 16 on fifteen metres twenty four centimetres (15.24M) or fifty feet (50');
 towards the South West by Lot No.12 on twenty four metres thirty one centimetres (24.31M) or seventy nine feet nine inches (79' 6")
 towards the North West by a road of four metres eighty eight centimetres (4.88M) or sixteen feet wide (16'); a reserve of three feet wide (3') in between on fifteen metres twenty four centimetres (15.24M) or fifty feet (50');

-together with all that may depend from or form part thereof whatsoever and as morefully described in the Memorandum of Charges, Clauses and Conditions filed in the matter.

There exists on the aforesaid portion of land a concrete storeyed building with all amenities.

All parties claiming a right to take inscriptions of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which, they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 20th day of December 2022.

M. Mardemootoo SA

Dentons (Mauritius) LLP,

Les Jamalacs Building, Vieux Conseil Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 22nd day of June 2023 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (*Courtroom No. 23*), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "Une portion de terrain de la contenance de CENT QUATRE VINGT DEUX METRES CARRES (182 M²) étant le Lot No.1, située au quartier des Plaines Wilhems lieu dit Le Mesnil, Ganachaud Road, Castel, Phoenix d'après titre mais au No 24 C, Ganachaud Road, Phoenix d'après le Cadastre Municipal de Vacoas Phoenix, bornée d'après le titre de propriété ci-après relaté, comme suit :-(PIN Number :- 1733490169) Du premier côté, par une portion de terrain appartenant à Louis Freddy Balthazar, sur QUINZE METRES QUATRE VINGT DIX (15 M 90) ; Du deuxième côté, par une portion de terrain appartenant à Deokee Poonith, sur TREIZE METRES ZERO (13 M 00) ; Du troisième côté, par le surplus du terrain, sur QUINZE METRES DOUZE (15 M 12) ; Du quatrième et dernier côté, par un chemin de DEUX METRES SOIXANTE (2 M 60) de large sur ONZE METRES QUARANTE (11 M 40). Together with all buildings, constructions and plantations erected and/or to be erected thereon, and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as morefully described in title deed drawn up by Mr. Edward Redmond Hart de Keating, Notary Public, on the 04/07/2007 registered and transcribed on the 09/07/2007 in TV 6655/26. Land The zone is residential. The regular shaped plot of land has a relatively even topography with a frontage of 11.40 metres to a 2.60 metre wide common road. Ganachaud Road and Phoenix Mahebourg Road A10 are about 23 metres and 240 metres away respectively from subject property. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access to property is by means of an untarred vehicular road. Electricity and domestic water supply are available on site. Neighbourhood mainly consists of semi-luxurious residential buildings in a heavily built - up residential zone. All amenities including public transport are available in the region. Building Residential Building The double storey (Ground floor & first floor) residential building is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under a flat reinforced concrete slab roof. a) Area – Approximately 200 m² or 2 152 ft² b) State of repair – Good c) Finishes: Openings – Aluminium glazed doors and windows Plastering and paint – External walls are rendered and Painted.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Cooposamy MOOTOOSAMY and Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 19th day of December 2022.

Thierry Koenig SA
ENSfrica (Mauritius)
 18 Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Mrs Najma NABEE**, electing her legal domicile in the office of **Me. Aratee PRAYAG**, Attorney at Law, of LawSure Chambers, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change the name of her minor son **Ali** into those of **Ali Ahmad**, so that in the future, he shall bear the names and surname of **Ali Ahmad NABEE**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 20th day of December 2022.

Mrs Najma NABEE.

Applicant

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, **PENIEL TABERNACLE** [rep by Mr. Bala Krisna Cavaree] shall apply to the District Council of Black River for a Building and Land Use Permit for the construction of a building to be used as a Place of Worship – Church at Off Avenue Peupliers, La Tour Koenig, Pointe Aux Sables.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated – 20th day of December, 2022.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 15th day of June, 2023 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: " Une portion d'un terrain de la contenance de CENT VINGT NEUF METRES CARRES ET QUATORZE CENTIEMES (129.14 M²), étant le Lot No.6, située au quartier de Flacq, lieudit Palmar plus amplement décrise et abornée au titre de propriété ci-après mentionné suivant un rapport de description avec plan figuratif y joint, dressée par Monsieur Zahur Ahmad Khuram BEEGUN, arpenteur juré, en date du 22/02/2008, enregistré au Reg LS 64/1835, comme suit :-(PIN NUMBER : 1416110077) Du premier cote, par un chemin de sortie de TROIS METRES ET CINQ CENTIMETRES (3.05 M) de large, sur DOUZE METRES ET SOIXANTE HUIT CENTIMETRES (12.68 M) ; Du deuxième cote, par le Lot No. 3, sur DIX ET HUIT CENTIMETRES (10.08 M) ; Du troisième cote, par Suresh Nowbutht, sur DOUZE METRES ET QUATRE VINGT DOUZE CENTIMETRES (12.92 M) ; Du quatrième et dernier cote, par le No. 7, sur DIX METRES ET QUATORZE CENTIMETRES (10.14 M) ; La sortie de ce lot se fera au moyen d'un chemin de TROIS METRES ET CINQ CENTIMETRES (3.05 M) de large pour aboutir à Avenue Juniper.- La mesure employée est le mètre. Ensemble les maison(s), bâtiment(s) et construction(s) de toute nature s'y trouvant et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit au titre enregistre et transcrit le 24/10/2008 in TV 7173/59.

BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location: The property is approached through a tarred 3.05 metres vehicular access at about 13 metres southeast of its junction with Labelle Lane, itself about 175 metres south west of its junction with Juniper Lane which links to the Mare Planche Main Road at 450 metres northwest of the football ground at Palmar. Site Description: The site has an area of 129.14 square metres as described in the title deed registered and transcribed in Volume TV 7173 No 59 and a Memorandum of Survey drawn up by Mr Zahur Beegun, Sworn Land Surveyor on 22nd February 2008 registered at Reg LS 64 No 1835. It has a rectangular shape and an even topography with a frontage of 12.68 metres to Labelle Lane, a 3.05 metres wide tarred access and a maximum depth of 10.14 metres to its southwestern boundaries. The site is bounded by concrete block walls along its sides of the plot and is accessed through a metal gate. All services are connected to the site. Building Description: A two-storey building is constructed over the site. It is made of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls, under reinforced concrete slab roof. Constructed in stages, the ground level was built on or around 2007 and the first floor is yet to be completed although it is habitable. The elevations are fitted with metal frames and glazed openings, whereas the first floor has aluminium framed and glazed openings, and both levels have ceramic tiled flooring. The ground floor provides a garage, a kitchen, two bedrooms, a living/dining together with toilet areas. The first floor accommodates three bedrooms, a kitchen, living/dining area, a balcony and toilets. As per the measurements on site, the building provides an approximate gross covered area of 190 square metres including open covered areas. The condition and state of repairs and maintenance of the first floor is better than the ground floor.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as THE ANGLO MAURITIUS ASSURANCE SOCIETY LTD v/s Mr Denis Clifford THOMAS.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 19th day of December, 2022.

Thierry Koenig SA
ENSfrica (Mauritius)
 Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 15th day of June, 2023 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: " Une portion de terrain de la contenance de SEPT CENT VINGT ET UN METRES CARRES ET VINGT CINQ CENTIEMES DE METRE CARRE (721.25 M²) étant le Lot No.15 située au quartier de la Rivière du Rempart lieudit Goodlands plus amplement décrise et abornée au titre de propriété ci-après mentionné suivant un rapport de description avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Irsaad NUCKCHADY arpenteur juré le 18/03/1998 enregistré au Reg LS 35/6667 comme suit :-(PIN Number : 1304190120) Du premier côté, par la Rue Charles Dickens sur VINGT METRES ET SOIXANTE CENTIMETRES (20.60 M) Du deuxième côté, par Ramakrishna Soopaya Murthun sur TRENTRE ET UN METRES ET DIX CENTIMETRES (31.10 M) Du troisième côté, par Chandradev Raghoonundun et par les Heritiers Seetul Gunesee sur une longueur totale mesurant VINGT SIX METRES (26 M) Du quatrième et dernier côté, par Pegass Armoogum sur TRENTRE ET UN METRES ET DIX CENTIMETRES (31.10 M) Ensemble les maison(s), bâtiment(s) et construction(s) de toute nature y existant ainsi que l'étage qui y est actuellement en voie de construction et généralement tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 18/05/2004, 13/07/2004 et 23/07/2004 enregistre et transcrit le 28/07/2004 au Volume TV 5574/3. Mr. Ramakrishna Soopayah MURTHEN d'une part, déclare, par ces présentes vendre sous toutes les garanties ordinaires et de droit en pareille matière – auxdits époux DEODUTH SUKAI, comparants ensemble d'autre part, qui l'acceptent, une fraction correspondant à CINQ CENT MILLIEMES du sol de la portion de terrain ci-dessus décrise et des parties communes qui y sont édifiées, lesquelles parties communes seront désignées plus loin, ainsi que le droit de surélévation dont il est question ci-dessus. Le dit Monsieur Ramakrishna Soopayah MURTHEN est propriétaire de la portion de terrain ci-dessus décrise et de la maison en blocs de ciment sous dalles existant sur ledit terrain et dont certains droits sont présentement vendus de la manière. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 10/09/2006 et 23/10/2006 enregistre et transcrit le 03/11/2006 au Volume TV 6363/65 .BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location: The site is found along Charles Dickens Road at approximately 35 metres northeast of its junction with Goodlands Main Road, itself at about 95 metres northwest of its junction with Juggambi Road adjoining Fashion Bazaar at Goodlands. Site Description:

Designation	Lot No.6
Area	721.25 Square metres
Title deed Reference	TV 5574 No 3
Date of deed	2004-07-28
LS Number	37/5457
Surveyor Name	Irshaad Nuckchady
Date of Registration of LS	1999-08-23
PIN	1304190120
Shape	Regular
Topography	Even
Frontage	20.60 metres to Charles Dickens Road Metres
Depth	31.10 metres to its south eastern boundaries metres
Services	Electricity, Water, Telecom

Building Description:

No of Storeys	Two storey
Structures	Reinforced concrete frames & structures
Walls	Concrete Block walls
Roof	Flat reinforced slab roof
Openings	Aluminium framed and glazed
Floor Finish	Ceramic Tiles
Accommodation	First Building(residential)- Ground Floor: a kitchen, a living & dining room, three bedrooms, toilet & bathroom, a prayer room and a terrace. First Floor: a living & dining room, a kitchen, a TV room, three bedrooms, toilet & bedroom, a prayer room and a balcony. Second building (Commercial)- Ground Floor: Snack, dining area, a kitchen and toilet areas. First Floor: Vacant: open plan area
Building Area	Building 1: 296 square metres, Building 2: 170 square metres
Remarks	The building appears to be in a good condition of repairs and maintenance.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as THE ANGLO MAURITIUS ASSURANCE SOCIETY LTD v/s Mr. Deoduth SUKAI & Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
 Dated at Port Louis, this 19th day of December, 2022

Thierry Koenig SA
ENSfrica (Mauritius)
 Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

Mondial-2022 : le parcours réussi des équipes africaines, avec un Maroc exceptionnel

Le Mondial-2022 s'est terminé au Qatar, dimanche, avec la victoire de l'Argentine face à la France (3-3, t.a.b. 4-2). Cette compétition a été historique avec la performance hors normes du Maroc, première sélection africaine à atteindre la demi-finale. Le Sénégal a aussi fait un parcours correct malgré une nette élimination en huitièmes face à l'Angleterre. La Tunisie, le Cameroun et le Ghana – éliminés en phase de poules – peuvent nourrir des regrets.

Clap de fin pour la Coupe du monde au Qatar. Les sélections africaines en lice ont connu des destins divers durant ces dernières semaines : deux sélections ont participé aux matches à élimination directe – dont le Maroc, qui s'est hissé jusqu'en demi-finale – et trois nations ont été éliminées dès les phases de poules.

C'est en tout cas un Mondial-2022 réussi pour le continent africain par rapport à celui qui s'était tenu en Russie il y a quatre ans : le Nigeria, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal étaient alors sortis dès le premier tour. Au Qatar, le football africain a pris rendez-vous avec le football mondial pour les prochaines échéances internationales.

Et ce n'est pas Walid Regragui, sélectionneur du Maroc, qui dira le contraire. Après le match de la troisième place perdu face à la Croatie (2-1), le coach s'est dit "persuadé" que "dans 15, 20 ans (...) une équipe africaine gagnera la Coupe du monde parce qu'on aura appris". Et il a poursuivi : "On a un palier à passer. Il faut bâtir sur ça. Avec du travail, avec de l'envie. Cet ADN (de la victoire, NDLR), on ne le construit pas que pour le Maroc, mais pour le continent" africain.

Le Maroc écrit l'histoire en se hissant en demi-finale

Les Lions de l'Atlas ont été la locomotive du football africain durant ce mondial au Qatar. Ils sont d'abord parvenus à sortir premiers du "groupe de la mort" qui leur était promis en faisant match nul (0-0) contre la Croatie – finaliste du Mondial-2018 – et en battant (0-2) la Belgique – troisième de la compétition en Russie il y a quatre ans.

Une performance de taille... qui s'est poursuivie lors des matches à élimination directe. Le Maroc a fait barrage au tiki-taka espagnol en huitièmes de finale (0-0, t.a.b. 3-0) avant de prendre le meilleur sur le Portugal en quarts de finale (1-0). La sélection coachée par Walid Regragui s'est alors hissée jusqu'en demi-finale de la compétition internationale – face à la France (défaite 2-0).

Le Maroc est ainsi devenu la première nation africaine à accéder à ce stade de la compétition, brisant le plafond de verre des quarts de finale – niveau auquel étaient parvenus le Cameroun, en 1990, le Sénégal, en 2002, et le Ghana, en 2010. Malgré une défaite lors de la "petite finale" face à la Croatie, les Lions de l'Atlas ont montré la voie à suivre pour les prochaines compétitions internationales.

"Il ne faut pas avoir de complexe d'infériorité", a expliqué le défenseur marocain Romain Saïss. "Aujourd'hui, les équipes africaines sont toutes composées de très grands joueurs, pas seulement celles qui étaient là (au Qatar)". Et de poursuivre : "J'espère que (le parcours du Maroc) servira d'exemple pour l'avenir, qu'il y aura de plus en plus d'équipes africaines qui atteindront les demi-finales".

Le Sénégal s'offre un huitième de gala malgré des absents, dont Sadio Mané

Les Lions de la Teranga ont apporté leur contribution au mondial des sélections africaines. Malgré une défaite inaugurale face aux Pays-Bas (0-2), le Sénégal est sorti deuxième de son groupe après deux victoires face au Qatar (1-3) et face à l'Équateur (1-2), se hissant jusqu'en huitièmes de finale pour une affiche face à l'Angleterre.

Mais la marche a semblé trop haute face aux Three Lions (défaite 3-0) malgré un bon début de match des Lions de la Teranga. "Il nous manquait quelques joueurs clés" a déclaré le gardien Édouard Mendy après la rencontre. "Aujourd'hui se sont ajoutées les absences d'Idrissa (Gana Gueye) et de Cheikhou (Kouyaté). Quand vous jouez contre une équipe comme ça, c'est clair que c'est tout de suite compliqué. Mais tout au long du tournoi et tout au long de l'année, on a montré que le Sénégal n'était pas qu'un joueur mais un groupe. On va continuer à avancer, à progresser, et on reviendra plus fort à la Coupe du monde 2026."

L'absence de Sadio Mané au Mondial-2022 – pour cause de blessure au pérone droit – a aussi probablement joué dans la performance du Sénégal : l'attaquant du Bayern Munich est un joueur majeur et le capitaine de la sélection. Il avait d'ailleurs montré la voie du succès à ses coéquipiers en février dernier, lors de la première victoire du Sénégal dans une Coupe d'Afrique des nations – face à l'Egypte (0-0, 4-2 t.a.b.).



La Tunisie "ne sort pas par la petite porte" et gagne la France

Les Aigles de Carthage ne sont pas parvenus à passer la phase de poules, mais ils sont passés près d'une qualification en huitièmes de finale. Après une première rencontre où elle a posé des problèmes au Danemark avant de tenir le match nul sans craquer (0-0), la Tunisie est passée à côté de son match face à l'Australie (0-1). C'est le tournant de sa compétition : menée au score, elle n'est jamais parvenue à obtenir au moins le point du match nul malgré plusieurs occasions.

Ce précieux point aurait pu compter double au moment d'aborder la dernière journée de la phase de poules : il aurait, en effet, pu permettre aux Tunisiens de terminer deuxièmes de leur groupe... avec un point d'avance sur l'Australie. Car pendant que ces derniers l'emportaient face au Danemark (1-0), les Aigles de Carthage s'offraient une victoire de prestige face à une équipe de France remaniée grâce à un but de Wahbi Khazri (1-0).

"On ne sort pas par la petite porte", a déclaré le capitaine tunisien après la victoire face aux Bleus. "On a fait un bon match, montré de bonnes choses. On a fait un vrai match d'équipe. Il y a la déception de ne pas se qualifier malgré quatre points... on ne peut s'en prendre qu'à nous-mêmes après notre défaite contre l'Australie, ça laisse un petit goût amer". Le sélectionneur tunisien, Jalel Kadri, a reconnu que l'objectif de se qualifier en huitièmes "n'a pas été rempli", tout en nuancant : "Cela n'a pas été facile de récolter quatre points (...). Nous quittons la compétition, mais avec beaucoup d'honneur et de fierté."

Le Cameroun sort avec les honneurs et gagne le Brésil

Les Lions indomptables ont mal démarré le Mondial-2022 avec une défaite inaugurale face à la Suisse (1-0), avant de se ressaisir face à la Serbie – les deux équipes ont



livré l'un des matches nuls les plus spectaculaires de la compétition (3-3). Avec un point inscrit en deux journées, l'affaire semblait quasiment entendue pour le Cameroun avant sa dernière rencontre...

La sélection africaine aurait pu se hisser en huitièmes de finale à la faveur d'un concours de circonstances : le Cameroun devait battre le Brésil – ce qu'il a fait, s'offrant une victoire de prestige dans la compétition (1-0) – et la Suisse ne devait pas gagner face à la Serbie... ce qui s'est finalement produit (victoire 2-3).

Les Lions indomptables ont fait preuve de panache durant toutes leurs rencontres, mais la jeunesse – et l'inexpérience – de la sélection a probablement compté au moment de jouer une qualification en huitièmes. Le sélectionneur du Cameroun, Rigobert Song, n'a pas dit autre chose après le match contre le Brésil : "C'est une jeune équipe, on a vu notre jeunesse qui monte en puissance, c'est à souligner. (...) La Coupe du monde nous permet d'apprendre et de ne plus commettre les erreurs des premiers matches (...). C'est un regret, on s'est rendu compte qu'on pouvait faire mieux. (...) C'est dommage qu'on s'arrête là, mais il faut garder le positif."

Le Ghana n'a pas démerité

Les Black Stars avaient affaire à un adversaire de choix lors de leur premier match : face au Portugal, ils ont livré un match spectaculaire mais se sont inclinés au bout du suspense (défaite 3-2). Le Ghana n'a pas pour autant baissé les bras et s'est imposé sur le même score pour sa deuxième rencontre face à la Corée du Sud (3-2).

Au moment d'aborder la dernière journée, une qualification en huitièmes était encore possible pour les Black Stars – à condition de battre l'Uruguay et que la Corée du Sud ne gagne pas contre le Portugal. C'est tout l'inverse qui s'est produit : les Coréens ont créé l'exploit (victoire 2-1) et le Ghana s'est incliné (défaite 0-2) dans un match qui ressemblait à une revanche de la rencontre polémique entre les deux équipes, lors du Mondial-2010.

Face à l'Uruguay, André Ayew a raté un penalty, douze ans après celui d'Asamoah Gyan contre le même adversaire pour une place en demi-finale – après la main volontaire de Luis Suarez. Après ce tir manqué, les Uruguayens ont marqué deux fois et scellé le sort des Black Stars. De quoi laisser les joueurs ghanéens amers mais aussi optimistes, à l'image du milieu défensif Daniel Amartey : "C'est le football, ça arrive. Si on marque ce penalty, je pense qu'on les tue. Mais on le rate, et on a vu le match changer. (...) C'est la vie. On continue. C'était ma première Coupe du monde, j'ai beaucoup appris. On se qualifiera pour le prochain Mondial et on reviendra".